

Note de lecture

A propos d'une édition récente des «Mille et Une Nuits» (*)

I. La parution de ces deux volumes de Muhsin MAHDI en 1984 constitue une étape fondamentale de l'étude des « Mille et Une Nuits » et de leur histoire. L'importance de cet événement justifie que lui soit consacrée ici cette longue analyse qui ne vise point toutefois à l'exhaustivité. Le premier tome de l'ouvrage contient l'édition du plus ancien manuscrit des 1001 N. connu à ce jour, celui d'A. GALLAND, précédée d'une brève préface en anglais et d'une introduction en arabe plus substantielle. L'importance de celle-ci, même si d'aucuns regretteront qu'elle n'ait pas été rédigée dans une langue européenne courante, témoigne, à l'heure où elles se voient taxées d'interdiction dans certains pays, de la place conquise par les 1001 Nuits dans la culture arabe contemporaine et de l'intérêt croissant que leur portent les intellectuels arabes depuis le début du XXème siècle (1). Le deuxième tome réunit, dans la section réservée à l'apparat critique, les variantes de neuf autres mss. fondamentaux, l'un d'entre eux étant la 1ère édition de Boulaq que l'A. considère comme un ms. (2). Il comprend même la description et l'étude de ces dix mss., ainsi que celles de sept autres non retenus par l'A. pour son édition du ms. de Galland (dorénavant G.). Le troisième volume, consacré aux index et à une présentation critique des recherches européennes principalement, mais arabes aussi, sur l'histoire et les mss. des 1001 Nuits (3) n'est pas encore paru. Ce contre-temps fâcheux, même si l'A. précise, corrige ou justifie quelques-unes de ses assertions dans ce troisième volume, ne nous empêche pas cependant de formuler quelques remarques concernant les deux premières parties de l'ouvrage. Soulignons tout d'abord que cette nouvelle édition des 1001 Nuits est le fruit de patients travaux ayant duré un quart de siècle environ (I : VV, 25) et que c'est au cours de cette longue période que se sont précisés les buts de l'A. et affinée sa méthodologie. En d'autres termes, hormis quelques thèses de H. Zotenberg ou D. B. Macdonald auxquelles il adhérerait tout d'abord (I : 25), ce sont les textes

(*) MAHDI Muhsin : *The Thousand and One Nights* (Alf Layla wa Layla), from the earliest known sources. Arabic text edited with introduction and notes. Part I : Arabic text. Part II : Critical apparatus, description of manuscripts, Leiden, E. J. Brill, 1984, 708 + 308 pp. et 111 pl.

(1) Outre M. Mahdi, citons, entre autres, N. Abbott, J. E. Bencheikh, F. R. Farag, F. Ghazoul, S. Qalamawi, M. Tarchouna, A. H. Zayyat, etc.

(2) Cf. *infra* II. 2. 1.

(3) Ainsi que le précise l'A. I : p. VIII, II : 237.

eux-mêmes qui ont déterminé les buts et la méthodologie de M. Mahdi (I : 24-25). Mais, avant d'examiner ceux-ci, présentons de manière plus détaillée ces deux premiers volumes.

* * *

II. Le tome I.

II. 1. La préface anglaise : p. V-IX.

II. 2. L'introduction arabe : pp. 12-51. Elle comporte quatre sections :

II. 2. 1. Critique des quatre premières éditions des 1001 Nuits : pp. 14-22.

Nous réunirons sous cette rubrique les remarques de l'A. se trouvant dans le tome II, pp. 304-308, où sont exposées les relations de ces éditions avec les mss. décrits dans la troisième partie de ce même volume, leurs emprunts à d'autres sources, etc... Ces quatre éditions sont celles de Calcutta (1814-1818), de M. Habicht (1824-1843), la première édition de Boulaq (1835) et la seconde de Calcutta (1839-1842). Ces quelques pages fournissent d'utiles compléments aux articles de H. Zotenberg (4) et de D. B. Macdonald, sans qu'il soit toujours facile de faire le départ entre ce qui leur est dû et ce qui revient à l'A., aucune référence exacte n'étant donnée dans ces deux volumes (sans aucun doute, celles-ci seront-elles regroupées dans le 3ème tome). Ces éditions sont décrites, les noms de leurs éditeurs ou des copistes des mss. utilisés rapportés, leurs sources mentionnées et analysées. Les critiques de l'A. envers les deux recensions de Calcutta et celle de Habicht sont particulièrement vives et sévères (5). Ces dernières, par conséquent, ne sont pas utilisées par M. Mahdi pour l'établissement du texte de G. Ces critiques, dans leur ensemble, ayant déjà été formulées auparavant, notamment par Macdonald, nous ne les rapporterons pas ici. On remarquera cependant que le ms. égyptien daté de 1829 (6), une des sources de la seconde édition de Calcutta, semble par endroits bien plus ancien que la 1ère édition de Boulaq (7) et aurait pu à ce titre être exploité par l'A. (toutefois, cf. infra IV).

La première édition de Boulaq, par contre, est considérée par M. Mahdi comme un ms. à part entière. L'A. affirme sans aucune démonstration que le copiste n'a utilisé qu'un seul ms. sans le déformer ni y introduire de contes en provenance d'autres sources (I : 17-18). Seule la langue de ce ms. a été corrigée

par le copiste qui ne s'est d'ailleurs pas aperçu que son texte comportait des pages manquantes. Composé au Caire dans la seconde moitié du XVIIIème ou au début du XIXème siècle, ce ms. réunit des récits dispersés et ne représente qu'une partie de l'ouvrage tel que le conservent les mss. anciens, mss. qui ne contenaient guère plus de trois cents nuits selon l'A. (8). Ce n'est que tardivement que les copistes réunirent d'autres contes et *siyar* afin d'arriver au nombre de nuits indiqué dans le titre de l'ouvrage. Ce processus fut parachevé en Égypte au XVIIIème siècle par le « šayḥ des copistes du Caire » (I : 19), soucieux de satisfaire aux exigences des touristes européens à la recherche d'un ms. complet des 1001 Nuits (!). Toutefois, la première édition de Boulaq n'offre d'intérêt que pour l'évolution des Nuits et ne correspond pas au livre original (cf. V : 4) tel que nous pouvons le connaître à partir de ses premiers mss. Elle constitue le meilleur ensemble des mss. de la famille égyptienne tardive et ne représente en définitive qu'une autre version du célèbre ouvrage à laquelle manquent les caractères d'une époque et l'art du récit médiéval (I : 19).

II. 2. L'édition du ms. de Galland : p. 12-25.

L'A. rappelle tout d'abord les idées de Macdonald sur la possibilité d'une édition des 1001 Nuits. Ce dernier pensait que tous les mss. existants dérivait d'un texte original qu'ils pouvaient nous permettre de reconstituer. Divergeant cependant de Zotenberg et de Macdonald, l'A. a établi ses propres règles pour l'édition de G. (9).

II. 2. 3. L'arbre généalogique des mss. des 1001 N. : pp. 25-36

M. Mahdi est arrivé aux mêmes conclusions que Zotenberg et Macdonald, à savoir que tous les mss. des 1001 Nuits se divisent en deux familles, l'une copiée et conservée en Syrie (I : 25, 29), l'autre en Égypte (10). Mais, à la différence de ses prédécesseurs, l'A. démontre (ou tente de le faire) que ces deux familles, issues d'un ms. de base commun (ce que M. Mahdi appelle *al-nuṣḥa al-dustūt*), sont totalement indépendantes (11). Nous ne rappellerons pas ici le détail de la généalogie des mss. établie par l'A. et nous contenterons simplement de quelques observations. La branche syrienne se compose de trois

(4) « Notice sur quelques manuscrits des 1001 Nuits et la traduction de Galland », dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris*, Paris, 1888, t. XXVIII, p. 167-320, seule étude mentionnée.

(5) I : 14-17, 20-22.

(6) Actuellement à la British Library, n° 1595-1598 Or.

(7) Cf. notre étude « Pour une lecture historique des Mille et Une Nuits. Essai d'analyse du conte des deux vizirs égyptiens », dans *IBLA*, n° 155 (1985/1), p. 98 et 114, sur le poète égyptien Šihâb al-Dīn Aḥmad Hiğârî cité dans ce conte.

(8) On notera que G. comporte environ trois cent cinquante nuits, la fin de l'histoire de Qamar al-Zamân incluse et que le 4ème tome de ce ms. est perdu, comme on le sait.

(9) Sur ce point, cf. V : 3.

(10) Ce qui n'est pas tout à fait l'opinion de Macdonald puisque celui-ci pensait que G. avait certainement été copié en Égypte, cf. « A preliminary Classification of some mss. of the Arabian Nights », dans *Volume of oriental studies presented to E. G. Browne*, Cambridge, 1922, pp. 307, 316 ; de même « The earlier history of the Arabian Nights », dans *J.R.A.S.*, 1924, p. 382.

(11) Cf. tableau généalogique n° 1, I : 27.

mss. : celui de G. (12), celui conservé à la Bibliothèque vaticane (= V.) (13) et celui de Patrick Russell de la John Ryland's Library à Manchester (= R.) (14). L'A. corrige Macdonald sur la filiation de ces mss. et démontre que la seconde partie de V. n'est pas une simple copie de G., mais que V. et R. sont deux textes indépendants de G. (15). On notera que V., à l'intérieur de cette famille syrienne autonome, a subi quelques influences de la branche égyptienne (II : 22) et R. de nombreuses (I : 31 ; II : 265). En bref, il n'y aurait donc que G., dans la branche syrienne, qui ne porterait pas l'empreinte de mss. égyptiens ! Quant à la famille égyptienne (elle-même subdivisée en ancienne et tardive), l'A. émet lui-même quelques réserves (I : 32) sur les deux schémas composant le tableau généalogique n° 3 représentant ces mss. (I : 33). Il affirme toutefois qu'aucun de ces mss. ne peut être rapproché de la famille syrienne ou ne s'est mêlé à elle, à l'opposé de Zotenberg et Macdonald penchant pour classer certains d'entre eux dans la branche syrienne à cause de leur proximité réciproque. Cette proximité, selon l'A., indique simplement que certains mss. égyptiens ont conservé le contenu du ms. de base commun aux deux familles, et que d'autres ont bouleversé et modifié les textes desquels ils dérivent. L'indépendance de ces mss. par rapport à la branche syrienne prouve bien par conséquent que les deux familles se sont dès le départ séparées en deux groupes distincts, issus d'un même ms. de base (16).

II. 2. 4. La langue des 1001 Nuits : pp. 37-51.

L'A. met en évidence l'importance d'ouvrages comme les 1001 Nuits pour étudier l'influence (néfaste à son avis) du dialectal sur l'arabe littéraire. Il critique donc sévèrement, à juste titre, les copistes du temps passé ou les savants contemporains éditant des textes en les corrigeant sans mentionner les leçons d'origine, démarche constituant un obstacle à la compréhension de l'évolution de la langue arabe et des différents niveaux de langue utilisés dans de telles oeuvres. L'A. édite donc G. sans aucune correction afin que le lecteur/chercheur puisse saisir les multiples facettes de la langue du conte (*luġat al-ḥikāya*) à l'époque mamluke. L'A. rappelle que l'étude des Nuits par les dialectologues pourrait être extrêmement fructueuse, car elle permettrait de faire le départ entre les dialectismes syriens et égyptiens se trouvant dans le recueil et d'en préciser ainsi la provenance et la datation. M. Mahdi souligne ensuite que G. utilise des niveaux de langue différents selon l'élocuteur et que leur emploi n'est pas dû au simple hasard mais correspond à des fonctions

(12) Paris, B. N., n° 3609-3611 Ar.

(13) N° 782 Ar.

(14) N° 647, Ar.

(15) Cf. I : 30-31 et tableau généalogique n° 2, II, 241.

(16) Sur la critique de cette généalogie, la datation des mss. et la méthodologie de l'A., cf. *infra* V.

spécifiques, ce que n'ont point remarqué les copistes/éditeurs précédents. La langue utilisée dans les mss. n'est ni l'arabe littéraire, ni le dialectal, mais la langue du conte où se côtoient et s'entremêlent différents niveaux d'expression selon l'art et l'imaginaire du conteur. On regrettera de ne pas trouver dans ce chapitre des remarques plus pertinentes concernant cette langue des 1001 Nuits ou les fonctions remplies à l'intérieur de celle-ci par la prose rimée (*saġʿ*) ou la poésie par exemple (17).

II. 3. Le texte du ms. de Galland : pp. 56-550

II. 4. Les 4 compléments apportés au ms. de Galland : pp. 551-708.

II. 4. 1. La fin de l'histoire de Qamar al-Zamân : pp. 551-588.

G., V. et R., s'interrompant au cours de ce récit, sont complétés par un ms. de la famille égyptienne ancienne, le n° 550-551 Bodl. O. de la Bodleian Library à Oxford (= B.). Ces deux volumes (sur les sept composant ce ms.) contiennent une version de ce conte très proche de la recension de la famille syrienne et par conséquent du ms. de base (I : 35-36 ; II : 26-27). L'A. les utilise donc comme texte de base pour éditer la fin de l'histoire de Qamar al-Zamân et fournit dans l'apparat critique les variantes de deux autres mss. égyptiens (18).

II. 4. 2. L'histoire du troisième *ṣayḥ* : pp. 682-701.

II. 4. 3. Les poésies déclamées par les quarante esclaves lors de l'histoire du 3ème calender : pp. 702-708.

Sur ces trois compléments à partir des mss. égyptiens, cf. *infra* V, 3.

II 5. On constatera que les 1001 Nuits d'après la seule édition de G., V. et R. se réduisent à dix contes. A onze, en y comprenant l'histoire-cadre de Šahrivâr et Šahrâzâd. Remarquons que l'épilogue de ce récit, ne figurant pas dans les mss. tronqués de la famille syrienne, n'apparaît pas dans l'édition de l'A. Toutefois, en poursuivant la logique de la démarche syllogistique de M. Mahdi (cf. V, 3), comme celui-ci y a eu recours pour compléter le conte de Qamar al-Zamân, il aurait été possible de reconstituer le dénouement de l'histoire-cadre en se basant sur les mss. de la famille égyptienne. On rappellera enfin que le nombre des contes des 1001 Nuits s'élève à 169 dans la table des concordances établie par N. ELISSÉEFF (19) et à 181 dans la liste de LITTMANN (20).

* * *

(17) Cf. à ce propos A. MIQUEL, *Un conte des Mille et Une Nuits* : « Ajib et Gharib » Paris, 1977, p. 316-325.

(18) La première édition de Boulaq et le n° 3612 Ar. de la B. N. à Paris (= P.).

(19) *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits. Essai de classification*, Beyrouth 1949, p. 190 sq.

(20) Cf. M. I. BERHARDT, *The art of story-telling. A literary study of the Thousand and One Nights*, Leiden, 1963, p. 18 sq.

III. Le tome II :

III. 1. Préface à l'apparat critique : pp. 13-31.

Elle expose la méthode suivie dans la composition de l'apparat critique. Divisée en sept sections, la troisième en est la plus importante (II : 19-26). L'A. y cite notamment les titres de trois ouvrages d'où proviennent quelques contes des Nuits, deux livres d'al-Tanūhī (m. 994) et le *Kitāb al-ḥikāyat al-ʿağība* (21), qui permettent de saisir comment les copistes ont transformé ces récits en les introduisant dans l'ouvrage (II : 24-25). Cette section fournissant de nombreuses remarques sur la méthodologie de l'A. on y reviendra ci-dessous en V, 3.

III. 2. L'apparat critique : pp. 34-233.

L'intelligence de la méthode appliquée par M. Mahdi dans la composition de celui-ci, lui permettant une concision et une clarté exemplaires, font de cet appareil critique le modèle d'une future édition complète des 1001 Nuits.

III. 3. La description des mss. : p. 236-293.

Le but de ce chapitre est de guider le lecteur/chercheur dans ses recherches et de lui permettre de juger de la démarche de l'A., puisque cette section est suivie de planches illustrant chaque ms. présenté ou utilisé pour l'édition. Cette description indique pour chaque ms. ses dimensions, son nombre de pages, de cahiers ou de volumes, les feuillets manquants, la date de sa copie ou une estimation par l'A. de sa datation, le nombre de copistes et leur nom, les attestations de lecture s'y trouvant. Elle mentionne encore les qualités de papier et d'encre employés, etc... Cette utile description se double d'une précieuse étude, complétant ou corrigeant bien souvent les travaux de Zotenberg et de Macdonald ou l'ouvrage de N. Elisséeff (22), sans pour autant être elle-même toujours exhaustive ou dénuée d'une certaine partialité (cf. V, 1). Notons que, parmi les mss. étudiés par l'A., ne figurent pas par exemple quelques mss. mentionnés par Macdonald (23), ni ceux se trouvant à Dâr al-Kutûb au Caire, ni le ms. de Reinhardt conservé à la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg (24), ni le ms. de Léningrad du chevalier d'Italinski (25).

III. 3. 1. Les ms. de la famille syrienne :

Il revient ici à M. Mahdi le mérite d'avoir éclairci l'histoire des mss. des

1001 Nuits. Il démontre en effet que les mss. de Chavis (26) et de Şabbâğ (27) ne sont en réalité que des supercheres littéraires, et indique les sources auxquelles ils ont puisé (par conséquent ces deux mss. ne sont pas utilisés par l'A. pour l'édition de G.). Chavis est de même l'auteur d'un autre ms. des Nuits (28) composé à partir de divers textes (29). Ce ms. renferme notamment le conte de Zayn al-Aşnām que Littmann inclut dans les Nuits, et celui de Baht Zād et ses dix vizirs se trouvant dans deux autres mss. de la B. N. à Paris dont un des 1001 Nuits (30). V. et R. ont été évoqués précédemment. V. remonte vraisemblablement au XV^{ème}-XVI^{ème} s. selon l'A. Deux copies ont été faites de R. dont le 2^{ème} volume est perdu. Aussi l'A. a-t-il utilisé l'unique copie de R. nous étant parvenue (31), à défaut du second volume de R., la comparaison de ce ms. et de R. indiquant que son copiste n'a pas apporté de changement fondamental lors de la transcription du 1^{er} tome (32).

III. 3. 2. Les manuscrits de la famille égyptienne

Au nombre de six, certains comportent des additions tardives. Le ms. n° 7404 R. de la British Library n'est pas utilisé par l'A., la partie la plus ancienne de celui-ci provenant directement du ms. n° 207 du Christ Church College à Oxford. Hormis ce dernier, des mss. de la famille égyptienne sont le n° 49 de la Collection Gavannos de la Bibliothèque de l'Académie Royale d'Histoire de Madrid (= M.), B., P. et N. déjà cités. Ces mss. sont tous du XVIII^{ème} siècle ou du début du XIX^{ème}, excepté P. datant du milieu du XVII^{ème} siècle selon l'A. C'est le plus vieux ms. de la famille égyptienne ancienne. Son copiste y a tenté pour la première fois d'arriver au nombre de nuits indiqué dans le titre de l'ouvrage et a dû effectuer sa recension à partir de livrets désappareillés et non à partir d'une source contenant mille et une nuits, comme l'indique le désordre et la confusion de ce ms. (II : 291). Nous ne savons pas cependant si ce copiste a réussi dans sa tentative, quelques cahiers de ms. étant perdus. La 1^{ère} édition de Boulaq est très proche de celui-ci.

(26) Paris, B. N., n° 3613-3614 Ar.

(27) Paris, B. N., n° 4678-4679 A.

(28) Paris, B. N., n° 3616 Ar.

(29) Il est annoncé de manière étrange, au folio 139 de ce ms., la fin du tome IV des 1001 Nuits, puis les contes reprennent. Les trois récits précédant ce folio auraient-ils été recopiés du volume perdu de G. ou n'est-ce qu'un artifice supplémentaire de Chavis ?

(30) N° 3615 Ar. (= N.) utilisé par l'A. : cf. III. 3.2.

(31) Le ms. n° 2699 Ar. de la Bibliothèque de l'India Office à Londres (= R').

(32) Sur G., cf. infra V, 1.

(21) Éd. H. Wehr, Wiesbaden, 1956.

(22) N. ÉLISSÉEFF, *Thèmes et motifs*..., p. 55-68.

(23) Cf. « A. preliminary classification ... », cit. note (10).

(24) N° 4278-4281 Ar., utilisé par R. Khawam pour sa traduction des 1001 N. sur laquelle s'est appuyé A. Miquel dans son ouvrage *Sept contes des Mille et Une Nuits*, Paris, 1981.

(25) Cf. N. ÉLISSÉEFF, *op. cit.*, p. 60.

III. 4. Les premières tentatives pour compléter les 1001 Nuits dans la famille égyptienne : p. 294-303.

Les mss. de la famille égyptienne ont conservé dans l'ensemble, selon l'A., le contenu du ms. de base et de ce qu'il appelle le ms. originel (*al-nuṣṣa al-'umm*, cf. *Infra* V. 3.). La famille égyptienne, elle, a connu de nombreuses étapes qu'il est difficile de reconstituer en détail jusqu'à sa base ultime à la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle un copiste a réuni et composé le texte de ce qui deviendra, dans la terminologie de l'A., la famille égyptienne tardive et dont la 1^{ère} édition de Boulaq est le meilleur représentant. Entre cette date et celle de la composition de G. (le XIV^e siècle selon Mahdi, cf. *infra* V. 1.), de nombreuses histoires, tirées d'ouvrages indépendants, n'ont cessé d'être introduites dans les Nuits. En réalité, elles n'appartiennent pas à l'ouvrage original qui ne comportait pas mille et une nuits et n'ont aucune relation avec celui-ci (cf. *infra* V. 4.). L'A. donne comme exemple de ce processus le ms. n° 33 (MA VI 33) de la Bibliothèque de l'Université de Tübingen (33). Il examine ensuite une autre étape importante de la famille égyptienne ancienne, celle de l'introduction de la *sira* de 'Umar b. al-Nu'mân dans le corpus des Nuits. Cette *sira* se trouve dans le ms. n° 206 du C. C. C. à Oxford cité auparavant, ainsi que dans M. et P. Mais deux mss. (34) en contiennent une version remontant, selon l'A., au XVI^e siècle (35).

III. 5. Les planches : p. 309 ss.

L'A. réunit dans cette section 111 planches illustrant son étude des mss. (36) et des premières éditions des 1001 Nuits.

* * *

IV. Les buts de l'A.

Après avoir rappelé que toutes les éditions des 1001 Nuits renvoient en dernier lieu aux quatre premières éditions de celles-ci, et s'être gaussé des élucubrations de nombreux chercheurs ayant élaboré de multiples théories sur les Nuits sans que leurs textes originaux n'aient été publiés (I : 12-13), l'A. se fixe comme but l'édition des plus vieux mss. connus de l'ouvrage, ceux de la famille syrienne et choisit naturellement le plus ancien d'entre eux, celui de Galland, comme texte de base de son édition (37). Ces trois mss., quatre en y ajoutant R', complétant A., permettent ainsi d'établir le texte le plus complet,

(33) Daté du XIV^e siècle au plus tard par C. F. Seybold son éditeur.

(34) Le n° 646 Ar. de la J. R. L. à Manchester et le n° 32 Ar. de la Bibliothèque de l'Université de Tübingen.

(35) Datation reprise de Seybold pour le ms. de Tübingen : Wetzstein, en 1863, proposait le milieu du XV^e siècle. Cf. « A earlier history », p. 391.

(36) Excepté le n° 33 de l'Université de Tübingen et le n° 206 du C. C. C. à Oxford.

(37) Rappelons que Macdonald avait déjà projeté l'édition de G. et V. au début de ce siècle, projet qui ne fut pas mené à son terme pour des causes que nous ignorons. L'A. évoque cette question dans la préface anglaise, p. VII.

le plus correct et le plus juste des 1001 Nuits, tel que nous le laissent saisir les sources les plus anciennes.

Ces trois mss. étant eux-mêmes lacuneux (en particulier l'histoire mutilée de Qamar al-Zamân), il est nécessaire de les comparer avec les mss. de la famille égyptienne qui seuls peuvent alors rendre possible le rétablissement du texte le plus fidèle et le plus proche du ms. de base de l'ouvrage et par conséquent du ms. originel. Les emprunts faits à ces mss. sont introduits entre crochets dans l'édition de G. ou cités en note dans l'apparat critique. De même, les divergences entre les deux familles, si elles ne sont point nécessaires à l'édition de la branche syrienne, y sont rapportées pour leur intérêt quant à l'évolution de la langue et de l'histoire du livre (I : 23). L'édition des mss. de la famille égyptienne ne fait cependant pas partie des buts que s'est fixé l'A.

* * *

V. La méthodologie de l'A.

La démarche de M. Mahdi est une démarche de type réductif. Elle se fonde sur la datation du texte par ms. et sur la division des 1001 Nuits en deux familles. Ce raisonnement syllogistique conduit l'A. à une conception contestable de l'ouvrage lui-même, et ne peut s'affirmer qu'au prix de nombreuses contradictions et inexactitudes.

V. 1. La datation du ms. de Galland

L'A. rapporte brièvement les divergences des chercheurs sur cette dernière. Certains inclinaient à penser que G. était antérieur au XIV^e siècle, d'autres qu'il fut rédigé pendant celui-ci. L'A. adopte la position de Zotenberg et Nöldeke affirmant que G. fut écrit dans la seconde moitié du XIV^e siècle (inexact : Nöldeke croyait qu'il était antérieur à celui-ci). Puis il rappelle que Macdonald n'avait pas d'opinion précise sur le sujet, qu'il s'était appuyé sur des « indications historiques de peu de conséquence » dans ses estimations de datation, et qu'il semble qu'il n'ait pas eu un accès direct au ms. et ne l'ait point examiné avec précision (I : 29 ; II : 239-240). Il serait toutefois plus exact de dire que, s'il n'avait pas d'opinion arrêtée sur la datation de G., Macdonald pensait que sa rédaction était d'une date « considérablement plus récente » (38) que celle que lui assignait Zotenberg et qu'elle remontait vraisemblablement au XV^e siècle. « Les indications historiques de peu de conséquence » analysées

(38) « A preliminary classification... », p. 307.

par Macdonald semblent au contraire extrêmement intéressantes (39). Ces données chronologiques imposent plusieurs remarques : elles démentent en premier lieu l'affirmation de l'A. selon laquelle G. daterait du XIV^{ème} siècle et infirmerait l'idée que tous les contes de G. puissent avoir été consignés dans un manuscrit original des Nuits (la *nusha al-'umm*, cf. V : 3) remontant au milieu du XIII^{ème} siècle. En second lieu, la datation des Nuits par ms. est inexacte et inopérante dans un premier temps. Il est préférable et plus précis pour leur histoire de recourir d'abord à une datation par conte (40) et de déterminer les propres strates de celui-ci. Cette datation par conte peut ainsi fournir un tableau plus détaillé de l'évolution des Nuits et de leur arbre généalogique. La datation et l'analyse par ms. dans un second temps peut alors compléter et affiner les résultats obtenus et fournir éventuellement de nouvelles données. Cette étude stratigraphique des Nuits, aussi fastidieuse soit-elle et malgré son caractère secondaire, n'en reste pas moins, nous semble-t-il, le stade préliminaire à toute recherche sur le sens des 1001 Nuits.

V. 2. La division des 1001 Nuits en deux familles distinctes.

Nous avons déjà mentionné précédemment l'opinion de Macdonald selon laquelle G. avait été probablement rédigé en Égypte et les constatations de l'A. sur les influences égyptiennes subies par les mss. de la branche syrienne, G. excepté (II. 2.3.). Cette division en deux familles distinctes ne semble en définitive renvoyer à aucune réalité historique, et rien ne paraît plus la fonder ou la justifier de nos jours. Élaborée à la fin du XIX^{ème} siècle par Zotenberg, cette théorie est aujourd'hui dépassée. Il est donc nécessaire d'établir l'arbre généalogique des Nuits, non par ms. comme le fait l'A., mais par conte, méthode suivant tout naturellement la composition, la formation et l'évolution même de l'ouvrage (remarque s'appliquant aussi au système de datation que nous proposons). Il est évident que le recours aux mss. dans leur entier, dans une seconde étape, est utile et indispensable pour obtenir le tableau généalogique le plus juste. On rappellera enfin, à titre indicatif, l'hypothèse de Macdonald (41) suggérant que G. « avait pu laisser derrière lui en Égypte des mss. voisins plus complets (42) d'où proviendraient les mss. de la famille égyptienne », hypothèse relevant du bon sens le plus élémentaire. Macdonald soulignait encore que les mss. égyptiens contenaient « nombre d'éléments ayant disparu de l'ancêtre de G. ou, exprimé d'une autre manière, qu'ils dériveraient d'un texte plus

(39) « The earlier history ... », p. 382-390 ; *EI* 1, suppl. I, p. 22 ; on consultera de même avec profit W. POPPER, « Data for dating a tale of the Nights », dans *J.R.A.S.*, 1926, p. 1-14, ainsi que notre « Pour une lecture historique des Mille et Une Nuits » déjà cité.

(40) Cela à travers les différents mss. dans lesquels il survient ; cf. « Pour une lecture historique ... » au sujet d'un tel type d'analyse.

(41) « The earlier history ... », p. 396.

(42) Sous-entendu : que la forme mutilée sous laquelle il est parvenu en Syrie.

complet que celui de la recension de G. » (43), remarque d'ailleurs reprise à son compte par l'A. (I : 34-36). L'étude de ces mss. pourrait certainement apporter de précieux renseignements sur la formation des 1001 Nuits et sur l'état de l'ouvrage au XV^{ème} siècle, puisqu'il est plus que probable que G. ne soit pas antérieur à cette date. On regrettera par conséquent que l'ouvrage de M. Mahdi ne fournisse aucun tableau synoptique des mss. étudiés, bien que les perspectives de l'A. puissent justifier cette absence.

V. 3. La démarche de l'auteur.

Elle est d'ordre syllogistique, comme nous l'avons dit. Appliquée de manière mathématique, comme le fait l'A., elle ne peut conduire, sous une apparence de rigueur et d'objectivité scientifiques, qu'à de faux résultats. Les failles de ce type de raisonnement étant connues, exposons brièvement à titre d'exemple les déductions de l'A. relatives à la famille syrienne des Nuits, étant entendu que, selon sa datation, G. est plus ancien que V., lui-même antérieur à R. V. et R. divergeant, ils dérivent donc d'une source commune x' (les lettres minuscules utilisées dans les lignes suivantes désignent les mss. ne nous étant pas parvenus). V. et G. étant différents, G. provient donc de x. Nous obtenons le tableau généalogique suivant : $x = G x'$ (= VR). D'autre part, la comparaison des mss. égyptiens avec ceux de la famille syrienne prouve que les premiers ne sont pas issus de x mais de y. x et y divergeant, ils proviennent tous deux d'une autre source, le ms. de base (= b). La comparaison de x et de y montre que b était lui-même incomplet et fautif. Il en découle que b dérive du ms. original (= a) et a perdu un certain nombre d'éléments se trouvant dans ce dernier. L'ouvrage se résoud ainsi à l'équation suivante : $a = b = xy$ (cf. I : 31-35 pour de plus amples détails).

Formulons maintenant les hypothèses suivantes : 1) G. a introduit dans sa recension un conte ne se trouvant pas dans x ou y, ni dans x'. V., P. et B. l'ont repris à leur tour, directement à partir de G. - 2) G. a négligé un récit de b ou x et ne l'a pas retenu, mais P. l'a conservé. Il serait loisible de multiplier à l'infini ces hypothèses sans qu'il soit possible de les infirmer. De même, est-ce que la divergence entre V. et G. implique automatiquement que V. provient de x' ? ne peut-il procéder de G. après l'avoir transformé sans qu'il existe entre eux d'intermédiaire ?

Examinons maintenant deux contradictions manifestes dans la méthode de l'A. représentées par les dossiers 1 et 2 (cf. supra II.4.2., II.4.3.). Le premier de ces dossiers rapporte l'histoire du troisième *ṣayh* annoncée à la fin de la 7^{ème} Nuit dans G. (I : 85) et ne se trouvant pas au début de la 8^{ème}, celle-ci

(43) « A preliminary classification ... », p. 321.

achevant le conte du marchand et du génie (qui inclut les récits des deux premiers *šayh-s*) et débutant celui du pêcheur et du génie (I : 86). Cette histoire du troisième *šayh* n'est consignée par aucun ms. de la famille syrienne et est inexistante dans un certain nombre de ceux de la branche égyptienne. Il est clair par conséquent qu'elle ne se trouve pas dans le ms. de base (I : 689). Pourquoi l'A. la rapporte-t-il dès lors, puisqu'elle ne fait pas partie de ce dernier ni de la famille syrienne, objectif de son édition ? qu'est-ce qui lui permet d'affirmer, sinon l'application de ce raisonnement syllogistique poussé en ses extrêmes limites, que ce conte ne se trouve pas dans le ms. de base, même s'il est absent dans la famille syrienne, puisqu'on le retrouve dans certains mss. de la famille égyptienne ancienne (B., P., M. et N.), d'autant que ces mss., selon l'A., sont très proches de la famille syrienne jusqu'au milieu de la 61ème nuit (I : 32-34) ? pourquoi soutenir que ces mss. l'ont créée de toutes pièces alors que l'on peut considérer comme étrange, eu égard au cadre de l'histoire du marchand et du génie (44), que ce conte soit annoncé dans G. à la fin de la 7ème Nuit et qu'il ne soit point rapporté ensuite ? Si cette absence est due à la volonté d'abrégier le récit des deux *šayh-s* à l'intérieur de son conte-cadre, examinons le caractère plausible de cette hypothèse à la lumière du dossier n° 2.

Dans l'histoire du portefaix et des trois jeunes filles (I : 216-219), lorsque le troisième calender se sépare des quarante esclaves l'accompagnant, l'une d'elles lui récite deux vers (I : 196). Le calender la remercie et lui fait ses adieux, ce que G. donne avec la leçon suivante : *wadda'tu-humâ*, V. ayant *wadda'tuha*, version rapportée par l'A. dans l'édition de G. Mais ce *humâ* de G. indique bien, selon M. Mahdi, que le ms. de base contenait à l'origine plus d'une citation poétique (I : 702) ! Et l'A. de rapporter les 39 autres pièces se trouvant dans B. (en précisant qu'elles ont de même été enregistrées, avec des variantes, dans M. et N.). La démonstration, on le voit, n'est guère convaincante. De plus, si celle-ci est valable pour ces poèmes, pourquoi ne le serait-elle pas aussi pour l'histoire du troisième *šayh* ? Appliquée à l'édition de G. lui-même et à celle de la famille syrienne dans son ensemble, la méthode déductive de l'A. ne retient que les variantes des mss. égyptiens nécessaires à leur établissement. L'apparat critique rapporte cependant les principales divergences entre les deux familles (II : 23), les critères de l'A. étant ce qui permet d'établir la relation généalogique de ces mss. à G. (I : 16). L'A. cite toutefois dans l'apparat critique de nombreux éléments des mss. égyptiens intéressants pour la langue de l'ouvrage et son histoire (cf. supra IV). On pourra regretter, même si au vu de l'apparat critique il semble que les principales variantes aient été relevées, que toutes ces leçons n'aient pas été notées (45). La volonté

de l'A. d'éditer la « branche syrienne » des Nuits peut nous laisser penser que de nombreuses autres données survenant dans les mss. égyptiens n'ont point été consignées.

Ce n'est pas toutefois le type même du raisonnement employé par l'A. qui est à rejeter, aussi longtemps que celui-ci semble être l'unique moyen pour arriver à reconstituer l'histoire des 1001 Nuits, mais son application mécanique. Utilisée de façon moins sèche, basée sur d'autres prémisses théoriques et une conception différente, évolutive, de l'ouvrage, cette méthode fournirait sans aucun doute des résultats plus fructueux et aussi plus convaincants.

V. 4. La conception de l'ouvrage

Les prémisses théoriques de la méthodologie de l'A. l'ont poussé à une édition synchronique des 1001 Nuits, à partir de leurs « sources arabes les plus anciennes » comme l'indique le sous-titre du livre. Les mss. de la famille syrienne nous fournissent ainsi le corpus authentique et complet de l'ouvrage tel qu'il existait dans la seconde moitié du XIVème siècle, en se basant sur G. au milieu du XIIIème, en se basant sur le ms. originel. Quant aux recensions des mss. égyptiens, même si elles peuvent contenir des éléments plus anciens que G. ou être plus complètes que lui comme l'affirmait Macdonald ou si elles sont très proches par endroits de la famille syrienne comme le dit l'A. les utilisant pour son édition, elles ne représentent pas l'ouvrage original. Tout au plus peut-on dire qu'elles en constituent une autre version (I : 19). Elles ne sont d'ailleurs dues au mieux, comme nous l'avons déjà mentionné, qu'à la volonté de quelques copistes réunissant divers contes et récits afin d'arriver au nombre de Nuits contenu dans le titre de l'ouvrage, au pire à l'astuce besogneuse d'un *šayh* du Caire exploitant la crédulité de touristes européens en Égypte au XVIIIème siècle. Il aurait sans aucun doute été plus bénéfique, et moins fantaisiste, de tenter de s'interroger sur les causes pouvant expliquer l'introduction de nouveaux contes dans les 1001 Nuits ou sur l'annexion par celles-ci de nouveaux récits. Ces interrogations auraient pu contribuer à éclairer les fonctions remplies par les 1001 Nuits, et par ce type de littérature, dans la société de l'époque et préciser leur rôle et statut dans la culture arabo-islamique médiévale (46). Mais peut-être étaient-ce là des considérations sortant du cadre d'une édition de texte.

Limiter les 1001 Nuits aux seuls manuscrits de la famille syrienne, comme le fait l'A., constitue, en tout état de cause, une entreprise abusive, mutilante

(44) Le génie accorde le tiers de la vie du marchand à chaque *šayh* après avoir entendu le récit de son histoire.

(45) Cf. supra II. 2. 1., notre remarque sur le poète Šihâb al-Dîn Aḥmad Ḥigâzi.

(46) Cf. sur ces questions l'ouvrage cité d'A. MIQUEL, *Sept contes...*, et les remarques finales de J. C. BENCHEIKH dans son article « Génération du récit et stratégie du sens », dans « Les avatars d'un conte », *Communications*, 1984, n° 39, p. 122-123.

et dangereuse, et de surcroît scientifiquement erronée. Tant que l'histoire du recueil et de son évolution n'auront pas été étudiées avec plus de soin et de patience, une telle édition synchronique sera impossible. Celle tentée par l'A. par le seul recours aux mss. tronqués de la famille syrienne, laisse le lecteur/chercheur insatisfait et frustré. En ne terminant point l'histoire de Šahrâzâd, en laissant ainsi la parole en suspens, elle le prive du plaisir du conte, celui de le voir s'achever.

* * *

Ces deux volumes de M. Mahdi, malgré leurs imperfections, constituent à de multiples égards une étape fondamentale de l'étude des 1001 Nuits. Apportant de nombreuses données sur la formation et l'histoire de l'ouvrage, corrigeant parfois les recherches précédentes et ouvrant de nouvelles perspectives, ils ont l'immense mérite de nous livrer enfin le texte du plus ancien des mss. des Nuits, celui de Galland. Et quel formidable plaisir, quelle intense joie de découvrir la fraîcheur, la verdure et la gaieté de cette oeuvre, bouillonnante de vie et saisissante de véracité. La version policée, et pourtant si souvent plus scabreuse, de la première édition de Boulaq (47) en semble une bien pâle réplique ! Le précieux travail de M. Mahdi rend encore plus nécessaire dès lors une édition réelle et complète des 1001 Nuits, comme l'appelait déjà de ses vœux en 1977 G. Miquel (48). Une telle tâche, cependant, par l'ampleur des études et des moyens informatiques qu'elle suppose, ne peut être l'oeuvre d'un seul individu mais celle d'un laboratoire de recherches tout entier.

Patrice COUSSONNET

(47) Cf. les quelques exemples donnés en vis-à-vis de G. dans I : 40-45.
 (48) A. MIQUEL, *op. cit.*, p. 326.